

NORME
INTERNATIONALE
INTERNATIONAL
STANDARD

CEI
IEC
60400

1999

AMENDEMENT 2
AMENDMENT 2
2004-10

Amendement 2

**Douilles pour lampes tubulaires à fluorescence
et douilles pour starters**

Amendment 2

**Lampholders for tubular fluorescent lamps
and starterholders**

© IEC 2004 Droits de reproduction réservés — Copyright - all rights reserved

International Electrotechnical Commission, 3, rue de Varembé, PO Box 131, CH-1211 Geneva 20, Switzerland
Telephone: +41 22 919 02 11 Telefax: +41 22 919 03 00 E-mail: inmail@iec.ch Web: www.iec.ch



Commission Electrotechnique Internationale
International Electrotechnical Commission
Международная Электротехническая Комиссия

CODE PRIX
PRICE CODE

J

*Pour prix, voir catalogue en vigueur
For price, see current catalogue*

AVANT-PROPOS

Le présent amendement a été établi par le sous-comité 34B: Culots et douilles, du comité d'études 34 de la CEI: Lampes et équipements associés.

Le texte de cet amendement est issu des documents suivants:

FDIS	Rapport de vote
34B/1154/FDIS	34B/1173/RVD

Le rapport de vote indiqué dans le tableau ci-dessus donne toute information sur le vote ayant abouti à l'approbation de cet amendement.

Le comité a décidé que le contenu de cette publication ne sera pas modifié avant la date de maintenance indiquée sur le site web de la CEI sous «<http://webstore.iec.ch>» dans les données relatives à la publication recherchée. A cette date, la publication sera

- reconduite;
- supprimée;
- remplacée par une édition révisée, ou
- amendée.

Page 10

1 Généralités

1.1 Domaine d'application

Remplacer la dernière phrase du cinquième alinéa par la suivante:

Les douilles destinées à être utilisées par les fabricants de luminaires exclusivement ne sont pas destinées à la vente au détail.

Page 12

2 Définitions

Ajouter, après la définition 2.15, à la page 16, les nouvelles définitions suivantes:

2.16

catégorie de tenue aux chocs

chiffre définissant une condition de surtension transitoire

FOREWORD

This amendment has been prepared by subcommittee 34B: Lamp caps and holders, of IEC technical committee 34: Lamps and related equipment.

The text of this amendment is based on the following documents:

FDIS	Report on voting
34B/1154/FDIS	34B/1173/RVD

Full information on the voting for the approval of this amendment can be found in the report on voting indicated in the above table.

The committee has decided that the contents of this publication will remain unchanged until the maintenance result date indicated on the IEC web site under "<http://webstore.iec.ch>" in the data related to the specific publication. At this date, the publication will be

- reconfirmed;
- withdrawn;
- replaced by a revised edition, or
- amended.

Page 11

1 General

1.1 Scope

Replace the last sentence of the fifth paragraph by the following:

Lampholders for use by luminaire manufacturers only are not for retail sale.

Page 13

2 Definitions

Add, after definition 2.15, on page 17, the following new definitions:

2.16

impulse withstand categorie

a numeral defining a transient overvoltage condition

NOTE Les catégories de tenue aux chocs I, II, III et IV sont utilisées.

a) But de la classification des catégories de tenue aux chocs

Les catégories de tenue aux chocs servent à différencier les différents degrés de validité des équipements en ce qui concerne les attentes requises en matière de continuité de service et de tolérance des risques de défauts.

En sélectionnant les niveaux de tenue aux chocs des équipements, on peut réaliser la coordination de l'isolement pour l'installation complète en réduisant le risque de défaut à un niveau acceptable qui servira de base dans la maîtrise de la surtension.

Un chiffre plus élevé désignant la catégorie de tenue aux chocs indique une tenue aux chocs de l'équipement plus élevée et permet un plus grand choix de méthodes pour la maîtrise de la surtension.

Le concept de catégorie de tenue aux chocs est utilisé pour les équipements directement alimentés par le réseau.

b) Description des catégories de tenue aux chocs

Un équipement de catégorie de tenue aux chocs I est un équipement destiné à être connecté à l'installation fixe des bâtiments. Des moyens de protection sont pris à l'extérieur de l'équipement – soit dans l'installation fixe soit entre l'installation fixe et l'équipement – pour limiter les surtensions transitoires à un niveau donné.

Un équipement de catégorie de tenue aux chocs II est un équipement destiné à être connecté à l'installation fixe des bâtiments.

Un équipement de catégorie de tenue aux chocs III est un équipement qui constitue une partie de l'installation fixe et des autres équipements dont le degré de validité attendu est plus élevé.

Un équipement de catégorie de tenue aux chocs IV est destiné à être utilisé à proximité ou dans les installations électriques des bâtiments en amont du tableau de distribution.

2.17

circuit primaire

circuit directement connecté au réseau alternatif. Il comporte, par exemple, les moyens de connexion au réseau alternatif, les enroulements primaires des transformateurs, moteurs et autres dispositifs en charge

2.18

circuit secondaire

circuit qui n'a pas de connexion directe avec le circuit primaire en tirant sa puissance d'un transformateur, convertisseur ou système d'isolation équivalent, ou d'un accumulateur

Exception: les autotransformateurs. Bien qu'ayant une connexion directe avec le circuit primaire, leur partie connectée est également considérée comme un circuit secondaire au sens de la présente définition.

NOTE Les régimes transitoires dans de tels circuits sont amortis par l'enroulement primaire correspondant. Les ballasts inductifs réduisent également la valeur de la tension des régimes transitoires. En conséquence, les composants situés après un circuit primaire ou après un ballast inductif peuvent être adaptés à une catégorie de tenue aux chocs un niveau plus bas, c'est à dire une catégorie de tenue aux chocs II.

Page 16

4.1 Les essais mentionnés dans la présente norme sont des essais de type.

Ajouter, à la fin de la note, ce qui suit:

Pour plus amples informations, voir la CEI 60061-4 ¹⁾ (l'insertion de lignes directrices sur les essais de conformité en cours de fabrication est actuellement en préparation).

1) CEI 60061-4: *Culots de lampes et douilles ainsi que calibres pour le contrôle de l'interchangeabilité et de la sécurité – Partie 4: Guide et information générale*

NOTE Impulse withstand categories I, II, III and IV are used.

a) Purpose of classification of impulse withstand categories

Impulse withstand categories are to distinguish different degrees of availability of equipment with regard to required expectations on continuity of service and on an acceptable risk of failure.

By selection of impulse withstand levels of equipment, insulation co-ordination can be achieved in the whole installation, reducing the risk of failure to an acceptable level providing a basis for overvoltage control.

A higher characteristic numeral of an impulse withstand category indicates a higher specific impulse withstand of the equipment and offers a wider choice of methods for overvoltage control.

The concept of impulse withstand categories is used for equipment energized directly from the mains.

b) Description of impulse withstand categories

Equipment of impulse withstand category I is equipment which is intended to be connected to the fixed electrical installations of buildings. Protective means are taken outside the equipment - either in the fixed installation or between the fixed installation and the equipment - to limit transient overvoltages to the specific level.

Equipment of impulse withstand category II is equipment to be connected to the fixed electrical installations of buildings.

Equipment of impulse withstand category III is equipment which is part of the fixed electrical installations and other equipment where a higher degree of availability is expected.

Equipment of impulse withstand category IV is for use at or in the proximity of the origin of the electrical installations of buildings upstream of the main distribution board.

2.17

primary circuit

a circuit which is directly connected to the AC mains supply. It includes, for example, the means for connection to the AC mains supply, the primary windings of transformers, motors and other loading devices.

2.18

secondary circuit

a circuit which has no direct connection to a primary circuit and derives its power from a transformer, converter or equivalent isolation device, or from a battery.

Exception: autotransformers. Although having direct connection to a primary circuit, the tapped part of them is also deemed to be a secondary circuit in the above sense.

NOTE Mains transients in such a circuit are attenuated by the corresponding primary windings. Also, inductive ballasts reduce the mains transient voltage height. Therefore, components located after a primary circuit or after an inductive ballast can be suited for an impulse withstand category of one step lower, i.e. for impulse withstand category II.

Page 17

4.1 Tests according to this standard are type tests.

Add at the end of the note the following wording:

For further information see IEC 60061-4¹⁾ (inclusion of guidance on conformity testing during manufacture is in preparation).

1) IEC 60061-4: *Lamp caps and holders together with gauges for the control of interchangeability and safety – Part 4: Guidelines and general information*

Page 20

7 Marques et indications

Ajouter, à la page 22, le nouvel alinéa suivant à la fin de 7.2:

Pour les douilles selon la présente norme, les distances correspondant à la catégorie de tenue aux chocs II sont normalement applicables. Cette information doit figurer dans le catalogue du fabricant ou autre endroit similaire.

Page 24

8.1

Modifier, au deuxième alinéa, la référence à la figure 39 pour lire «figure 41».

Page 26

8.2

Modifier, au troisième, quatrième, cinquième et septième tirets, les références à la figure 39 pour lire «figure 41».

Page 32

10.3.1

La correction ne concerne que le texte anglais.

Page 44

13 Endurance

Remplacer, dans le quatrième alinéa, les termes «figures correspondantes 14 à 29» par les termes «figures 6, 14 à 29, 39 et 40».

Page 54

16 Lignes de fuite et distances dans l'air

Remplacer, à la page 56, le Tableau 3a par la note et le tableau suivants:

NOTE Les tensions indiquées dans le Tableau 3a sont des tensions opérationnelles et non des tensions d'amorçage.